

Saison 2020/21

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu :	Vidéoconférence Zoom
Date :	Samedi, 5 décembre 2020
Heure :	14h00 – 16h00
Présidence :	Christian Foutrel, président LN
Scrutateurs :	Luca Anthonioz, collaborateur à l'office central STT Susanne Gries, Directrice STT
Voix :	121
Majorité absolue :	61 voix
Majorité 2/3 :	81 voix
Procès-verbal :	Luca Anthonioz, collaborateur à l'office central

1. Accueil

Christian Foutrel ouvre l'ALN à 14h00 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes.

Susanne Gries prend la parole et explique à tout le monde comment vont se passer les votations avec le chat (discussion) dans l'application Zoom.

Christian Foutrel ajoute qu'une vidéoconférence d'une telle ampleur est une grande première et demande donc un peu d'indulgence si certaines choses ne devaient pas bien fonctionner. Il remercie d'avance les traductrices, Veronika et Monika, ainsi que Susanne et Luca de l'Office central.

2. Appel / contrôle du scrutin

Le contrôle des présences est effectué dans le chat de l'application Zoom.

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés : TTC Burgdorf, CTT Colombey-Muraz, CTT Cortaillod, TTC Heimberg, TTC Kloten, TTC Lenzburg, TTC Muri, TTC Ostermundigen, CTT Port, TTC Pratteln, TTC Schöftland, CTT Silver Star, TTC Thun, et TTC Uster.

Le club suivant se fait représenter comme suit : le CTT Vevey par le CTT Rossens.

La répartition des voix est réglemantée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix : total des voix : 121 ; majorité absolue : 61 ; majorité 2/3 : 81

3. Approbation de l'ordre du jour

Thierry Boucq (CTT Forward-Morges) demande si le sujet de la poursuite de la saison 2020-21 sera traité aujourd'hui.

Christian Foutrel répond que ce point sera évidemment abordé sous le point 10 divers.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN du 29.02.2020 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal et sont également disponibles sur le site internet de STT.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur Daniel Burren.

4.1 Prise de connaissance des dispositions complémentaires du RS 510ss

Kathrin Volkart (TTC Young Stars ZH) remarque une erreur dans l'article 510.8.1. En effet, dans la dernière phrase de l'article, on parle encore de « quatrième » match.

Christian Foutrel confirme qu'il n'y a pas de quatrième match. A l'issue du troisième match, s'il y a égalité, alors c'est le double qui compte. Il y a donc effectivement une erreur dans le texte. La correction sera faite pour la prochaine fois.

5. Election d'un ou plusieurs membres au comité de LN

Christian Foutrel prend la parole car avant de passer à l'élection de nouveaux membres, il doit faire une annonce. En effet, il informe de sa démission du poste de Président LN pour 2021. Il aimerait pourvoir le poste des finances au sein du Directoire du Comité Central (DCC). Au sein du comité LN, ils n'étaient que deux avec David et ce n'était pas facile. Désormais, il pourrait y avoir la création d'un comité transitoire et il laisse donc la parole à Michel pour présenter ce projet.

Michel Tschanz (TTC Rio Star MuttENZ) explique que ce projet s'appelle « comité 21/7 ». L'idée serait de le mettre en place en 2021 lors du départ de Christian. Il y aurait sept personnes, à savoir Urs Schärler, David Hivert, Samir von Däniken, Beat Hostettler, Patrick Traber, Ramon Sesto et lui-même. Pourquoi autant de personnes ? Etant donné qu'il y a beaucoup de défis, il y a besoin de monde. Plus il y a de monde, plus il y a de spécialisation dans différents domaines également. Ce comité transitoire se met dès à présent à disposition de Christian et du comité LN si besoin.

Christian Foutrel reprend la parole et demande si d'autres candidats sont intéressés. Vu que personne ne prend la parole, il continue en précisant que le comité LN va notamment s'appuyer sur ce comité transitoire pour la poursuite du championnat.

Karin Rabara (TTC Neuhausen) se demande pourquoi ce comité ne peut pas tout de suite être actif. On a besoin de pouvoir s'appuyer sur eux dès maintenant.

Christian Foutrel explique que le règlement ne le permet pas. Mais cela ne change pas grand-chose car le comité LN va s'appuyer sur ce groupe de travail et donc les décisions seront prises en commun.

Urs Schärler (TTC Neuhausen) confirme que selon le règlement, le comité LN doit être composé de 3 à 5 personnes. Malgré ce règlement, il trouve que la question est de savoir si l'on veut renforcer ce comité ou continuer à attendre. L'ALN devrait décider selon lui.

Christian Foutrel dit qu'on va donc voter selon la majorité des 2/3 pour l'entrée en matière de la discussion de ce comité transitoire.

Le vote donne 101 oui contre 6 non et 14 abstentions.

Jean-Marc Wichser (CTT Fribourg / CSR) aimerait apporter deux réflexions. Tout d'abord, il explique à nouveau que le règlement actuel de la LN prévoit un maximum de 5 membres. Si l'ALN souhaite augmenter le nombre de personnes elle peut le faire, mais le règlement devra être confirmé par le Comité Central. Il se demande donc s'il ne serait pas plus judicieux de faire autrement et ainsi de se baser sur le règlement actuel et de faire l'augmentation en juin 2021.

Ensuite, il se demande quel est le but de ce comité transitoire. Est-ce juste à cause du Covid-19 ou bien y a-t-il le désir de garder sept membres après la période Covid-19 ?

Christian Foutrel reprend la parole et dit qu'il est possible d'élire 3 personnes aujourd'hui. Mais le comité LN pourra aussi consulter les autres personnes. A deux c'est difficile, il serait content si d'autres personnes venaient. Le passage à sept personnes pourrait se faire lors de la prochaine ALN.

Michel Tschanz (TTC Rio Star Muttenz) désire répondre à la question de Jean-Marc Wichser. Il dit que l'idée est aussi d'augmenter le nombre de membres au comité LN pour l'avenir et pas uniquement pour la période Covid-19. Plus il y a de personnes, plus c'est facile. Il ajoute encore que selon lui le CC ne va pas aller à l'encontre de ce comité à sept alors pourquoi ne pas le faire tout de suite ?

Jean-Marc Wichser (CTT Fribourg / CSR) rétorque qu'avec un comité de cinq membres, le règlement est suivi. Au-dessus, le règlement ne le permet pas. Le CC doit valider cette modification. C'est pourquoi il propose ces deux étapes.

Michel Tschanz (TTC Rio Star Muttenz) pense qu'il y a des sujets plus importants à discuter que cela et qu'il ne faut pas trop s'attarder sur le sujet.

Christian Foutrel décide qu'on va voter pour les sept personnes et il demandera au CC une approbation à posteriori.

Michel Tschanz (TTC Rio Star Muttenz) précise encore que Ramon Sesto rejoindra ce comité par après, car il ne peut y avoir deux représentants de Lancy.

Le vote donne 113 oui contre 8 non et 0 abstention.

La proposition est ainsi approuvée. Le comité LN se compose désormais de sept membres. Toutefois, Christian Foutrel doit encore demander l'approbation du Comité Central.

6, Propositions règlement LN et Covid-19

Christian Foutrel explique la proposition de modification de l'article 3.2 (voir annexe 6) permettrait d'éviter les amendes et représenter aussi les petits clubs, ce qui n'est pas toujours le cas.

Luca Colombo (STT Lugano) demande si ce système de vidéoconférence pourra être réédité pour les prochaines fois. Pour lui, venir depuis le Tessin est toujours ennuyeux. Serait-il donc possible de faire une vidéoconférence avec zoom pour augmenter la participation même lors d'une Assemblée LN réelle ?

Christian Foutrel répond que le but est de participer physiquement. La deuxième ALN a lieu le matin de la Superfinale et ce serait donc bien d'être présent. Cela peut se discuter mais actuellement il ne va pas se prononcer sur ce sujet.

Le vote donne 109 oui contre 12 non et 0 abstention.

La modification de l'article 3.2 est donc acceptée.

Christian Foutrel poursuit avec la proposition de modification de l'article 3.12 (voir annexe 6). Cette modification a été acceptée lors de la dernière Assemblée des Délégués en septembre. Il s'agit d'un article en cas d'urgence, exemple avec la Covid-19.

Le vote donne 119 oui contre 2 non et 0 abstention.

La modification de l'article 3.12 est acceptée.

Christian Foutrel continue ensuite avec la votation sur la légitimation de la Commission Covid-19 qui pourrait, le cas échéant, faire des dérogations au règlement.

La légitimation de la Commission Covid-19 est approuvée à l'unanimité.

7. Vote consultatif sur la réforme LNB/LNC

Christian Foutrel explique qu'il n'y aura pas un vote sur tous les articles présentés. Il va y avoir un vote consultatif sur cette réforme pour savoir si les clubs sont d'accord de continuer sur cette voie. Les clubs auront ensuite jusqu'au 31 janvier pour faire des contre-propositions. La réforme sera ensuite validée lors de la prochaine ALN si les clubs sont d'accord et selon les contre-propositions reçues.

Pour rappel, le championnat se ferait en deux phases, comme cela est visible dans la présentation (voir annexe).

Sébastien Demichel (CTT Fribourg), qui fait partie du groupe de travail, confirme les éléments présentés par Christian Foutrel.

Christian Foutrel reprend la parole et informe que les règlements sont en ligne sur le site STT et que les clubs ont un peu moins de deux mois pour faire des contre-propositions. Pour aujourd'hui, il faut se demander si on va de l'avant ou bien est-ce qu'on arrête tout de suite avec ce projet de réforme. Il espère vraiment que cette réforme se fasse. Cela lui tient à cœur pour redonner de l'intérêt à notre championnat. Avec ce système, il y a la certitude que les meilleures équipes montent et que les moins bonnes équipes descendent.

Markus Korner (TTC Bremgarten) aimerait poser deux questions. Tout d'abord, il se rappelle que dans des discussions précédentes, le sujet des doubles rondes en LNB avait été discuté. Dans le règlement ce n'est pas prévu. Pour eux, ce n'est pas souhaitable. Qu'en est-il ?

Deuxièmement, il demande si les groupes 3 et 4 pourrait être mélangés pour réduire les déplacements.

Christian Foutrel répond que la réflexion a eu lieu au sein du groupe de travail. Les clubs auront des difficultés à avoir les salles tout le weekend. De ce fait, le groupe de travail a fait un calendrier sur le même système actuel, à savoir sans double ronde.

Pour le problème géographique, pour la LNB la question ne se pose pas. Pour la LNC, en revanche, ils vont tenir compte de la géographie. Dans les groupes 1 et 2, il y aura un groupe pour la promotion et un autre pour la relégation. Ce sera la même chose pour les groupes 3 et 4.

Markus Korner (TTC Bremgarten) remercie Christian pour sa réponse. Il ajoute juste que dans le règlement ce n'est pas encore prévu avec les 4 groupes de LNC.

Le vote consultatif donne 86 oui contre 35 non et 0 abstention.

Le groupe de travail peut donc continuer son travail sur la réforme LNB/LNC.

Christian Foutrel remercie l'ALN pour la confiance démontrée lors de ce vote.

Susanne Gries (Directrice STT) informe que, dans le chat de l'application zoom, le club de Rapid Luzern a voté contre même si l'idée est bonne. Selon eux, la planification sera difficile.

Christian Foutrel répond que le comité LN et le groupe de travail attendent justement les contre-propositions avec impatience.

8. Approbation des directives LN

Il n'y a aucune nouvelle directive.

9. Point sur l'avancement groupe de travail « réforme institutionnelle »

Christian Foutrel donne la parole à Michel Tschanz pour parler de cette réforme institutionnelle.

Michel Tschanz (TTC Rio Star Muttenz) rappelle que la situation de départ était claire. Ils ont créé un groupe de travail qui a été accepté par l'ALN avec l'idée de différencier la LNA et la LNB/LNC. Le groupe de travail écrit les structures existantes. La mission était claire, écrire un concept pour chaque ligue LN et faire des recommandations. Il précise que les membres de ce groupe de travail sont les mêmes que ceux du comité 21/7 ainsi que de deux autres personnes, à savoir Thierry Miller du CTT Bulle et Fabrice Descloux du CTT Rossens. Ils ont également demandé de l'aide à des personnes externes. Pour la prochaine ALN ils auront élaboré les thèmes. Ils vont également faire un questionnaire et espèrent avoir un grand retour.

Christian Foutrel reprend la parole pour dire que de nombreux clubs sont concernés par cette réforme structurelle. Il espère voir vite des propositions et remercie le groupe de travail.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) rappelle que l'idée d'origine était que la LNA puisse décider d'elle-même. Il se demande si la LNB et la LNC veulent rester indépendantes ou pas.

D'après le chat dans l'application zoom, le TTC Bremgarten et le TTC Rapid Luzern trouvent que la LNA et la LNB Messieurs devraient appartenir à la LN, alors que la LNB Dames et la LNC Messieurs devraient être sous l'égide de STT.

Il n'y a pas d'autres remarques.

10. Divers

Christian Foutrel reprend la parole. Nous allons désormais discuter de la reprise du championnat 2020-2021. Pour rappel, la LNA a également décidé d'interrompre son championnat suite à diverses vidéoconférences zoom. Pour la poursuite du championnat, Luca Anthonioz, responsable LN au sein de l'Office central, a préparé un document avec quelques idées. Quatre plans différents ont été imaginés :

- Plan A : reprise du championnat au 1^{er} février et tentative de finir tout le championnat complet jusqu'à la fin avril. Certains weekends peuvent déjà être récupérés, comme par exemple le weekend du Top16 à Montreux (06-07.02) ou celui du Top8 jeunesse (13-14.02). Le weekend des CS Elite (06-07.03) pourrait éventuellement aussi être récupéré, mais ce n'est pas encore sûr.
- Plan B : reprise du championnat au 1^{er} mars avec l'objectif de finir uniquement le tour aller.
- Plan C : reprise du championnat au 1^{er} avril avec l'objectif de finir uniquement le tour aller si cela est possible.
- Plan D : pas de reprise au 1^{er} avril et saison 2020-2021 annulée.

Sur demande dans le chat, Susanne Gries informe que le sujet concerne uniquement les ligues nationales. Les Associations régionales ont la compétence de décider pour les ligues régionales.

Christian Foutrel poursuit en donnant des comparaisons avec les championnats allemands et français. Ces deux championnats ont prévu une reprise. Cependant, celle-ci sera comptabilisée uniquement sur le tour aller.

Les différentes variantes présentées ci-dessus seraient valable uniquement pour la LN. Les AR décident pour les ligues régionales. De plus, dans la réflexion pour la reprise de la compétition, il ne faut pas oublier une période d'entraînement qui doit précéder cette reprise. Christian Foutrel donne désormais la parole à l'ALN.

Juan Cervera (CTT Mandement) explique que parfois c'est au niveau communal qu'ils ont des interdictions. Ils jouent dans une école et la commune interdit de jouer dans la salle. Comment peuvent-ils faire dans ce genre de cas ?

Christian Foutrel répond que c'est la particularité de la Suisse. Il continue en expliquant que le comité LN va surtout regarder les réglementations fédérales et cantonales. Ensuite, il faut essayer d'inverser les matchs ou trouver une autre salle.

Susanne Gries complète la réponse de Christian en rappelant que le championnat a été arrêté justement car la situation était très différente entre les cantons. Si le championnat reprenait, ce serait parce que le Conseil Fédéral aura prévu l'ouverture partout et que les cantons suivront. Si seule la moitié des cantons ouvrent, alors le championnat ne reprendra pas. Si dans tous les cantons on peut reprendre, alors on reprendra.

Christian Foutrel confirme ce que Susanne a précisé. Le championnat reprendra uniquement s'il y a une uniformité des mesures.

Patrick Traber (TTC St. Gallen) remarque que le Conseil Fédéral permet actuellement des compétitions.

Susanne Gries répond que c'est effectivement le cas pour le niveau professionnel, mais pas pour le niveau amateur.

Patrick Traber (TTC St. Gallen) s'interroge si la LNA pourrait jouer ou non.

Susanne Gries répond que oui. Cependant, comme dit précédemment, les clubs de LNA ont décidé d'interrompre leur championnat.

Karin Rabara (TTC Neuhausen) confirme que c'était une décision commune d'arrêter le championnat. Elle ajoute encore que les clubs avaient jusqu'au 15 décembre pour donner des propositions à STT. Elle demande si cela a été inclus dans les propositions présentées précédemment.

Christian Foutrel ajoute encore que pour la LNA, il s'agit uniquement de 14 équipes. Le comité LN va donc continuer à communiquer avec ces clubs. La LNA a décidé d'arrêter pour des questions éthiques et d'égalité des chances. Il mettrait la LNA un peu à part par rapport à la LNB et la LNC.

Michel Tschanz (TTC Rio Star MuttENZ) est d'accord avec Christian Foutrel. Selon lui, il faut distinguer la LNA de la LNB/LNC. En LNA, il serait possible d'imaginer faire un final 8 en avril. A titre d'exemple, le football a appliqué une telle solution lors de la Champions League.

Susanne Gries aimerait encore répondre à la question de Karin Rabara. Il est tout à fait juste que STT doit recevoir des propositions de la part des clubs. Pour l'instant, Luca Anthonioz en a reçu uniquement deux, mais il serait content d'en recevoir d'autres.

Peter Schwarz (TTC Zürich-Affoltern) aimerait partager la réflexion qu'ils ont fait au sein de son club. Ils se sont demandé quelle serait la qualité du championnat en cas de reprise (sans doubles, etc.). Il est clair qu'il y a toujours des modifications, comme en France et en Allemagne. Mais il pense qu'un championnat doit avoir une certaine qualité. Il trouve qu'il serait mieux d'annuler cette saison et reprendre dans le calme la prochaine saison. Ils ont déjà soumis leur idée. Ils ne seront pas contre la reprise, mais préfèrent l'arrêt de la saison.

Christian Foutrel comprend la position du club Zürich-Affoltern. Il faut aussi voir la volonté des joueurs qui, selon lui, veulent jouer. Il est impossible de prévoir l'évolution de la situation. L'objectif est d'assurer la sécurité de nos membres. Pour la LNA, il confirme qu'elle ne sera pas traitée comme la LNB et LNC. Les impératifs ne sont pas les mêmes.

Kathrin Volkart (TTC Young Stars ZH) aimerait saluer le travail qui a été effectué sur les différentes variantes. En revanche, elle trouve que ce serait important que le comité LN donne une date, un délai à partir duquel un plan sera validé et exécuté. Ce serait utile pour les salles, les joueurs, ...

Susanne Gries explique que c'est un sujet qui a été traité le matin même lors de la séance du CC. Le CC a décidé à l'unanimité que les décisions seront prises trois semaines à l'avance.

Christian Foutrel précise que pour la LNA il faudra en reparler entre le 15 et 20 décembre. Pour les autres ligues, pour une reprise fin janvier, il faudra prendre la décision au plus tard le 10 janvier. Il faudra donc faire des propositions et communiquer. Si le championnat reprenait le 1er mars, alors il faudrait communiquer jusqu'au 10 février. Il est important d'anticiper quel plan va être choisi, mais actuellement il n'est pas possible de se prononcer. Il n'est pas possible de faire autrement.

Laurent Sitbon (CTT Veyrier) aimerait encore poser une question au sujet du programme des dates. Il aimerait savoir si, en cas d'indisponibilité des salles, il serait possible de jouer dans les salles permanentes des autres clubs ?

Christian Foutrel répond qu'il faudra avoir une certaine souplesse. Il faudra également s'appuyer sur la Commission Covid-19.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) pense que cette manière de faire est très bonne. Il faut procéder par étape. La LNA doit être traitée de manière différente comme cela a déjà été dit. La disponibilité des salles sera un thème très important. Ce sera un gros problème pour beaucoup de clubs.

Christian Foutrel le remercie et ajoute qu'il attend volontiers d'autres propositions des clubs pour pouvoir avancer sur cette reprise du championnat.

Plus personne ne demande la parole et aucun autre point n'est abordé dans les divers.

Christian Foutrel remercie les traductrices. Cette traduction en deux langues est une réussite. Il veut aussi rendre hommage à Susanne Gries et Luca Anthonioz, car ils ont réalisé un très grand travail durant cette période compliquée.

11. Date de la prochaine ALN (juin 2021)

La prochaine ALN aura lieu le matin du samedi 29 mai 2021 lors des Superfinales de LNA.

Christian Foutrel remercie les clubs présents pour leur collaboration et leur engagement. Il espère que tout le monde reste en bonne santé et profite de souhaiter de belles fêtes de fin d'année à tout le monde avant de clore la séance à 15h59.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Collaborateur à l'office central



Luca Anthonioz

Va à :
Clubs LN
Comité central STT
Présidents CT AR
CSR STT